RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Officier / Officière de police

L'officier ou l'officière de police encadre une équipe de terrain, dans un service de la Police nationale. Selon son affectation, ses missions couvrent, la surveillance, la sécurité ou le renseignement, sous l'autorité d'un ou d'une commissaire.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **2042 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Capitaine de police, Commandant / commandante de police, Lieutenant / lieutenante de police

Métiers Associés : Démineur / démineuse, Policier enquêteur / policière enquêtrice

Secteurs professionnels : Fonction publique, Sécurité

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'ai le sens du service public, Je souhaite faire respecter la loi, les règles, J'aime me déplacer, voyager, J'aime organiser, planifier, Je souhaite protéger et secourir, J'aime les sensations fortes



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Assurer la sécurité publique

Lutter contre la délinquance, résoudre des affaires criminelles, éviter les troubles à l'ordre public, assurer la sécurité, constituent le travail quotidien de la police nationale. L'officier ou l'officière de police assure ses missions, au nom de l'État de droit, en encadrant et coordonnant le travail d'une équipe de terrain.

Enquêter, opérer sur le terrain

Il ou elle assure des fonctions de commandement opérationnel, par exemple dans la conduite des enquêtes. Il ou elle commande les opérations de terrain et effectue certaines missions de surveillance. De l'investigation aux interrogatoires, en passant par les filatures et les interpellations, l'officier ou l'officière de police met tout en œuvre pour résoudre une affaire, démanteler un trafic ou encore trouver une information.

Consigner faits et gestes

Si l'action caractérise les métiers de la police, la fonction d'officier comprend aussi de nombreuses tâches administratives. Coups de téléphone, visites, perquisitions ou encore auditions, toutes les actions menées lors des enquêtes sont consignées par écrit dans des procès-verbaux. Devant son ordinateur, l'officier ou l'officière de police enregistre donc régulièrement ses faits et gestes, mais aussi gère son équipe.

Compétences requises

Agir avec rigueur

Sous les ordres d'un ou d'une commissaire, l'officier ou l'officière de police dirige une équipe constituée de policiers gradés et de gardiens de la paix. Écoute et sens des responsabilités sont donc importants. Les missions d'enquête, de renseignement et de surveillance demandent de la rigueur, de la patience et du bon sens. Réactivité et lucidité sont aussi nécessaires pour prendre les bonnes décisions.

Courage et psychologie

En confrontation directe avec la violence, la détresse et le danger, il lui faut avoir les nerfs solides et un bon équilibre personnel. L'officier ou l'officière de police est au contact des délinquants, mais aussi des victimes. Prêter une oreille attentive à ses interlocuteurs et faire preuve de psychologie et de discernement pour mener à bien les interrogatoires, sont indispensables.

Droiture et sens du collectif

L'engagement au service de l'État et la droiture morale sont des valeurs importantes pour faire carrière dans la police nationale. Le sens du travail en équipe est également indispensable pour mener à bien toutes les missions, de même qu'une bonne condition physique.

Où l'exercer ?

Différentes affectations

Fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, les officiers et officières de police appartiennent au corps de commandement de la police et rendent compte aux commissaires, assurant de fait un rôle d'adjoint. Les officiers peuvent être affectés dans un commissariat de quartier, à la police judiciaire (PJ), dans une compagnie républicaine de sécurité (CRS), à la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), au contrôle de l'immigration etc.

Alternance terrain/bureau

En uniforme ou en civil, toujours armés, ces policiers gradés partagent leur temps entre le bureau et le terrain pour mener les enquêtes. Dans la même journée, ils ou elles peuvent auditionner des plaignants ou des délinquants, assurer une filature, apporter de nouveaux éléments aux procureurs de justice, résoudre des problème internes à son équipe. Pas de journée-type pour ce métier !

Horaires chargés

En fonction du service d'affectation, il est possible d'avoir des astreintes, des horaires décalés et de travailler la nuit. Tout officier ou officière de police connaît les " planques " pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois. Et lorsqu'il ou elle est en charge d'une affaire, les heures supplémentaires peuvent s'accumuler. Les officiers de police encadrent des gardiens de la paix avec lesquels ils constituent une équipe.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer une licence (ou diplôme équivalent) et présenter le concours d'entrée de l'ENSP (École nationale supérieure de police), puis formation de 18 mois.

bac + 3

→ Formation d'officier de police

Emploi et secteur

Passer le cap du concours

Les officiers de police sont recrutés sur concours du ministère de l'Intérieur accessible avec un diplôme bac+3 mais, dans les faits, les candidats reçus au concours externe possèdent majoritairement un niveau bac+4. Les postes concernent en majorité les commissariats, surtout en région parisienne et dans les grandes villes.

Évolution de carrière

La promotion interne permet de gravir les échelons. Après 4 ans de service, un lieutenant ou une lieutenante de police peut devenir capitaine. Plusieurs années d'ancienneté supplémentaires permettent d'accéder au grade de commandant puis éventuellement commandant divisionnaire. Il est aussi possible de passer le concours interne de commissaire de police, à condition de justifier de 4 années d'expérience sur le terrain.

Se spécialiser

Devenir investigateur ou investigatrice en cybercriminalité est une autre possibilité. De même, exercer son activité d'enquête dans le renseignement territorial ou encore diriger l'activité d'une unité spécialisée (unité équestre ou motocycliste, brigade fluviale, groupement d'intervention du déminage, brigade aéronautique etc.) est envisageable. Certains officiers sont membres d'unités d'intervention telles que le Raid (recherche assistance, intervention, dissuasion) ou la BRI (brigade de recherche et d'intervention).

Secteur

Sécurité

Salaire du débutant *

À partir de 2042 euros brut par mois, pour le grade de capitaine échelon 1, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Police nationale

Centres d'intérêt

J'aime diriger →

J'ai le sens du service public →

Je souhaite faire respecter la loi, les règles →

J'aime me déplacer, voyager →

J'aime organiser, planifier →

Je souhaite protéger et secourir →

J'aime les sensations fortes →

Autres métiers à découvrir

Gendarme technologies numériques

Gendarme du gign

Analyste criminel

Policier enquêteur

Officier de sapeur-pompier